



CONCOURS de MACHINES

CONCOURS TECHNIQUE 2017 : LE PROGRAMME

Le grand retour !

*Un grand bravo à tous les participants de l'édition 2016
et bienvenue à tous ceux qui voudront tenter l'aventure en 2017.*

Tous à Ambert le 29 juin 2017

L'esprit

Le concours technique est ouvert à tous les constructeurs qui s'engagent à présenter un vélo (cadre) fabriqué a minima par **eux-mêmes**, par opposition aux "assembleurs". Pour participer à ce concours ils vous sera demandé de vous inscrire à l'association "Concours de Machines". Pour rappel l'association a pour objet la promotion du vélo artisanal en France, et le concours est une de ses actions.

L'objectif principal est de faire connaître le travail et le savoir-faire au grand public, cyclistes ou non, et de montrer qu'il existe des alternatives aux grandes séries, ainsi qu'une vision différente du cyclisme. Le deuxième objectif est de faire progresser ce métier, par le biais de la compétition qui peut créer une émulation et permettre ainsi à chacun d'innover et de surprendre. Enfin, les constructeurs français ont peu l'occasion de se croiser. En réunissant une grande partie des acteurs français du vélo artisanal, il sera possible de faire un état des lieux sur ce secteur, et donner du poids à ce savoir-faire pour faire progresser le travail.

Le concours sera organisé avec tout le sérieux nécessaire, mais restera une compétition amicale.

Le thème et les contraintes

Tout comme l'édition 2016, le thème 2017 restera celui de la "Randonneuse légère".

Nous ne donnons donc aucune contrainte de matériaux, de taille de roues, d'équipements, ou de transmissions, et encore moins esthétiques. À vous d'interpréter ce thème comme vous le souhaitez.

En bonnes randonneuses, les vélos devront tout de même pouvoir embarquer "un bagage", en l'occurrence 3,3 kg. **Celui-ci sera transporté durant une partie de l'épreuve du samedi 1 Juillet**, entre deux checkpoints.

Ils devront aussi disposer de huit heures minima d'éclairage avant et arrière.

Les vélos présentés peuvent être dérivés d'un modèle de série. Mais ils doivent avoir été montés spécialement pour l'épreuve. **Ils peuvent aussi être une version améliorée ou modifiée du concours 2016.**

La compétition

Les vélos sont montés par un/une "champion (ne)" choisi(e) par la marque, le jury sera sensible au fait que le "champion (ne)" soit en lien direct avec la marque : employé, client, famille, ami... Sur le modèle des concours d'époque qui interdisaient aux marques d'engager des coureurs licenciés. Il ne servira à rien d'engager des "mercenaires" du chrono. Les vélos sont classés à la fin de la deuxième journée, aux points.

Le classement prendra en compte :

- Les temps réalisés lors des deux épreuves, avec des pénalités sur la base de 22,5 km/h.
- Les éventuelles pannes.

Les épreuves doivent se parcourir en autonomie complète, c'est à dire que tout support technique et ravitaillement extérieur est formellement interdit, ainsi que les changements de pièces ou de configuration.

• Si un concurrent venait à recevoir une aide extérieure pour pouvoir terminer l'épreuve, il est tenu de le signaler à l'arrivée et sera sanctionné de pénalités. Toute aide extérieure avérée et non signalée pourra entraîner l'élimination

- les bonifications : *voir règlement*
- Le poids
- Les notes du public
- Les notes des constructeurs

A l'appréciation des membres du jury :

- Le caractère innovant du vélo
- Les pièces "maisons" et/ou modifiées
- La qualité de réalisation
- L'origine des pièces
- Le prix
- Le dossier fabrication de la machine

Le déroulement

• Jeudi 29 juin :

- > Dès le matin, accueil des participants
(Convocation des constructeurs à un horaire bien précis dès la clôture des inscriptions, par un tirage au sort)
- > Shooting photos des vélo
- > Présentation du vélo au jury
- > Passage du vélo par la commission technique
- > en soirée, brief sur le déroulement du concours

• Vendredi 30 juin :

épreuve sur route/chemin de 200 à 250 km, dans le Livradois/Forez. Départ de nuit 4 h 00 !

- > Départ toutes les deux minutes
- > le parcours, **à respecter, sera donné en début de semaine** (trace Strava, Road-book...) avec checkpoints, une carte vous sera allouée à faire tamponner dans des commerces attirés, ou par des personnes de l'organisation.
- > Soirée en commun (idem 2016).

• Samedi 1 juillet :

La journée commence avec une "spéciale" d'environ 20 km, départ d'Ambert vers 8 h et retour sur Ambert.

A 9 h regroupement et départ en allure libre jusqu'à Vertolaye. Départ 9 h 45 pour un parcours d'environ 120 km en passant par le col du Béal, avec checkpoints toujours avec une carte à faire tamponner par des personnes de l'organisation.

Entre deux checkpoints, un bagage X vous sera imposé de transporter sur votre vélo. Bagage à restituer complet.

Par contre, pas de parcours tracé, juste des checkpoints (à relier dans l'ordre mentionné sur la carte), libre à vous de passer par bon il vous semble ! La liste des checkpoints vous sera donnée la veille de l'épreuve, ainsi qu'une carte détaillée de la zone d'action.

• Dimanche 2 juillet :

Pas d'épreuve comptant pour le concours, départ groupé avec les autres concurrents du "Gravel Bike" des Copains-Cyfac, possibilité de faire la totalité du parcours environ 80 km ou de faire plus court (60 km). Randonnée en commun avec tous ceux qui veulent. Retour fin de matinée.

- > Vote des constructeurs
- > Vote du Jury
- > Dépouillement/classement
- > Remise des prix, avec celle des Copains-Cyfac.

- Fin du concours vers 16 h 30 heures

Le jury

En cours de constitution

Si vous avez la moindre question :

> Christophe Courbou
tél. 06 88 81 16 88
christophe.crea@orange.fr

> Isabelle Audinet
tél. 06 30 82 11 05
izabelle.crea@orange.fr

À très bientôt !